

Rapport de Synthèse et exemples de bonnes pratiques sur les semences paysannes

Gaillac, 26 au 29 octobre 2013

Rappel des objectifs du projet et de la rencontre

Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre du projet Grundtvig « Comprendre l'agroécologie ». L'objectif du projet est de permettre, par **l'échange d'expériences et de pratiques** entre participants issus d'organisations paysannes de 10 pays européens (FR, BE, RO, DE, ES, IT, CH, NO, NL, AT), de contribuer au développement d'une offre de formation de qualité sur l'agroécologie. Il s'agit de former, à travers 4 mobilités de 3 jours chacune en FR, NO, ES et BE, les paysans **sur les différentes dimensions de l'agroécologie** (technique, politique, économique, sociale et environnementale). L'objectif est qu'ils créent ensuite un réseau européen et qu'ils disséminent les connaissances et compétences acquises dans leurs pays respectifs.

La première rencontre s'est déroulée du 26 au 29 octobre 2013 en France, à Gaillac, et portait sur **les semences paysannes et la préservation de la biodiversité**. La possibilité pour les agriculteurs de produire, sélectionner, conserver et échanger leurs semences est essentielle pour l'agroécologie *car ... cela permet notamment de renforcer l'autonomie des paysans, de préserver la biodiversité, d'éviter les épidémies liées aux monocultures et les risques associés aux OGM, de limiter les coûts, etc.*

Participants

Voir tableau attaché.

Méthodologie utilisée

L'agroécologie se base sur des pratiques culturelles ancrées dans les territoires. Un de ces principes fondamentaux est la valorisation et la transmission des savoir et savoir-faire locaux grâce aux échanges de bonnes pratiques, à la transmission intergénérationnelle et au développement de la figure du « paysan-formateur », qui sont parmi les principaux objectifs de ce projet.

Les méthodes participatives engagées par l'agroécologie remettent en question les modalités de prises de décisions et favorisent les formes d'actions collectives. La remise en question des dominations politiques, économiques, idéologiques et patriarcales, en lien avec les mouvements sociaux, est partie intégrante du projet de l'agroécologie.

La méthodologie utilisée lors de cette rencontre fut donc la plus horizontale et inclusive possible, afin de favoriser au maximum l'expression des acteurs principaux de l'agroécologie que sont les paysans. Elle s'est basée sur des échanges « de paysans à paysans », incluant également une forte participation des acteurs locaux. Les présentations et discussions « en plénière » ont été alternées avec des séances de travail en groupes. Des

activités sociales et des exercices ont permis aux participants de mieux se connaître et de "briser la glace". La présence d'interprètes bénévoles a facilité la compréhension et la participation active de tous les apprenants.

Enfin, la méthodologie et le contenu de la rencontre ont été évalués (tour de table et questionnaire), afin de s'adapter au mieux aux préoccupations ayant pu émerger, et favoriser ainsi un changement social et une évolution des pratiques non seulement durables, mais aussi transmissibles.

Contenu de la rencontre

Ateliers « Législation »

Une partie de cette rencontre a été axée sur le cadre juridique complexe autour des semences. A travers des présentations de différents paysans travaillant sur ce sujet, le but était d'améliorer la compréhension des réglementations européennes et internationales et les évolutions en cours. Après avoir tenté de poser les bases de ces législations complexes, leurs impacts sur les pratiques paysannes ont été mis en évidence.

Résultats : tableaux de synthèse, document de synthèse, propositions et calendrier d'actions (voir annexes)

Ateliers « Echanges d'expériences »

L'autre pilier de cette rencontre fut l'échange d'expériences pratiques autour des semences paysannes.

Différentes associations et paysan-nes ont témoigné de leurs actions en faveur de la conservation et de la gestion de la biodiversité cultivée. De plus, un travail en groupes a été réalisé pour les trois grands types de productions (céréales et plantes fourragères, plantes potagères, plantes pérennes) ainsi que pour les modes d'organisation collectifs. L'objectif était d'identifier les savoir et savoir-faire existants dans chaque pays, les manques et les freins, ainsi que les moyens à se donner collectivement pour y faire face.

Une conférence publique et une bourse d'échanges de semences paysannes ont également eu lieu. Cela a permis de synthétiser les conclusions de la rencontre et d'échanger avec des paysans, consommateurs et organisations du Tarn.

Le dernier jour, nous avons visité la ferme de « La Borie Maigre » à Montredon Labessonnié. Daniel Coutarel nous a accueilli dans sa ferme biologique en polyculture-élevage. Ils y cultivent notamment des variétés locales de céréales, en partie transformées à la ferme en farine.

Résultats : Fiches par groupe, répertoire des savoirs et savoir-faire (voir annexes)

Préparation des prochaines rencontres

2. Les pratiques agroécologiques;

3. La coopération entre les producteurs, les consommateurs et les autres parties prenantes;

4. Les facteurs de développement de l'agroécologie et la transmission des savoirs et savoir-faire s'y rapportant.

Le programme de la rencontre figure en annexe.

Conclusions

La question des semences est centrale pour l'agroécologie que nous souhaitons mettre en place, basée sur la souveraineté alimentaire.

Cette rencontre fut l'occasion de rappeler l'objet de la campagne internationale des semences menée déjà depuis plusieurs années par La Via Campesina. Cette campagne repose sur deux piliers fondamentaux :

1. La réappropriation de la capacité de faire nos propres semences : échanger les savoir-faire de paysan-nes à paysan-nes, s'organiser collectivement pour produire et conserver localement nos propres semences destinées aux agricultures paysannes et biologiques,
2. La lutte quotidienne contre les lois de l'agroindustrie qui concentre la production de semences et pour l'inscription dans les lois nationales de la reconnaissance des droits inaliénables des paysans de conserver, d'utiliser, d'échanger, de vendre et de protéger leurs semences.

Ces deux axes ont été très présents lors de cette rencontre, et leur développement aux niveaux européens et locaux apparaît essentielle. Pour cela, les stratégies d'action suivantes ont été identifiées :

- Au niveau local :
 - Se réapproprier l'autonomie semencière : mettre en culture, sélectionner, conserver nos semences paysannes;
 - Récupérer et cultiver les variétés locales et anciennes et les savoirs et savoir-faire associés ;
 - Relever le défi de l'organisation : créer des réseaux locaux et/ou internationaux, des maisons de semences et autres structures locales d'organisations permettant le partage de semences et d'expériences ;
 - Faciliter la transmission des savoir et savoir-faire entre générations ;
 - Renforcer les liens avec les consommateurs, qui sont des alliés essentiels ;
- Au niveau européen :
 - A court terme, organiser la mobilisation concernant « Better Regulation », à travers une Campagne Européenne sur les semences en particulier à destination des députés européens régionaux, à travers une pétition et de la sensibilisation (ex : cartes postales et semences) ;
 - S'entraider pour la veille juridique (par exemple, élargir la veille juridique française, d'abord aux autres pays francophones) ;
 - Développer des outils pour faciliter l'accès à l'information : réaliser un répertoire européen des savoirs et savoir-faire autour des semences et de l'agroécologie, construire une base de données des variétés paysannes, rédiger des fiches techniques, rendre la littérature existante facilement accessible etc. ;
 - Faciliter des initiatives collectives : notamment par l'organisation de voyages pour aller voir les expériences chez les paysans d'autres pays (pour cela identifier les demandes et expériences les plus pertinentes) ;
 - Créer des liens avec d'autres luttes (par exemple, contre l'accaparement de Terres et pour l'accès à la terre des jeunes) ;
 - Renforcer ou créer des liens avec certains chercheurs scientifiques dans les domaines de l'agriculture et de la santé afin notamment de développer la recherche-action participative menée conjointement par scientifiques et paysans et de faire reconnaître les savoirs et savoir-faire paysans au même titre que les connaissances scientifiques ;
 - Inclure les pays de l'est de l'Europe ;
 - Développer une stratégie de communication sur toutes ces questions, avec les paysans et la société dans son ensemble, afin de pouvoir parler à tout le monde de manière simple de cette question complexe.
 - La question de la formation est donc centrale car importante à la fois en termes techniques, organisationnels et structurels. Nous avons donc besoin d'élaborer une stratégie européenne qui pourra ensuite être mise en œuvre au niveau local, en tenant compte des conditions particulières à tous les niveaux.
- Au **niveau global**, il est indispensable de continuer à travailler sur la législation internationale afin de défendre les droits fondamentaux des paysans d'avoir accès aux semences. Des victoires partielles ont déjà été acquises (par exemple la reconnaissance de ce droit dans le TIRPA), mais le travail doit continuer, afin que ces droits soient

traduits dans les législations nationales et mis en application. La lutte dans les forums internationaux (comme le CSA) est également nécessaire, afin d'avoir un cadre législatif qui protège les paysans et qui peut aider les actions de terrain.

En continuant à conserver, à sélectionner, à reproduire, à échanger et à diffuser les semences locales, les paysans ... Ce travail collectif se développe partout en Europe et dans le monde, notamment au sein des maisons de semences paysannes gérées par les communautés locales. Les savoirs et savoir-faire paysans liés aux semences ne doivent pas disparaître, au contraire, nous devons les faire essaimer. La première rencontre du projet Grundtvig « Comprendre l'agroécologie » fut un premier pas dans ce sens, en permettant la mise en réseau d'expériences positives menées dans les différents pays par les organisations de La Via Campesina.

Annexes

- Programme de la rencontre
- Fiches législation (tableau récapitulatif des règlements européens, document 6 points ECVC , calendrier des actions à venir ?)
- Répertoire européen des savoir et savoir-faire (tableau Sofia et Johannes)